

ATELIER N°1

Réseau départemental des secrétaires généraux de mairie

Maîtriser le logiciel AGIRHE : Les bases

DATES

- **Lundi 3 mars 2025** (14h-17h) : Sault-lès-Rethel
- **Mardi 4 mars 2025** (9h-12h) : Les Hautes-Rivières

PUBLIC CONCERNÉ

- Secrétaires de mairie

PRÉ-REQUIS :

- Se munir de vos identifiants (AGIRHE CARRIÈRE et INSTANCES MÉDICALES) et d'un PC portable

DURÉE

- Une demi-journée

PRÉCISIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION

Afin d'accompagner au mieux chaque participant lors de la formation, **le nombre de places par atelier est limité.**

Celles-ci seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions. Par conséquent et afin de permettre la représentation d'un maximum de collectivités, seule l'inscription d'une personne par collectivité sera retenue.

À cet effet, nous vous invitons à vous inscrire, dès à présent, par le biais du formulaire en ligne. **Notre équipe vous recontactera pour confirmer votre inscription.**

OBJECTIFS ET CONTENUS



Maîtriser les fonctionnalités actuelles et nouvelles d'AGIRHE "Comité Social Territorial (CST)" (avec travaux pratiques) :

- Création d'une saisine du CST
- Générer l'imprimé de saisine
- Déposer les pièces justificatives
- Transmettre le dossier
- Suivre l'avancement du dossier
- Consulter l'avis et le télécharger



Maîtriser les fonctionnalités actuelles et nouvelles d'AGIRHE "conseils médicaux" (avec travaux pratiques) :

- Création d'une saisine du conseil médical
- Générer l'imprimé de saisine
- Déposer les pièces justificatives
- Transmettre le dossier
- Suivre l'avancement du dossier



Focus sur la protection sociale complémentaire

- Volet santé
- Obligations réglementaires
- Rétroplanning

INSCRIPTION

